



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2023

Délibération n°2023121

Date de convocation : 12/12/2023

Membres en exercice : 29

Votants : 29

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 20/12/2023



L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Benoît VALENZUELA, Adjoint, Marc GELEDAN, Alain CHAZOT, Sabine BONVIN, Julien LENZI, Laurent ABADIE, Françoise PEZZOLI, Paul CHRISTIN, Caroline FAYOL, Jérôme DEMOTIER, Benjamin VALERIAN, Christiane PICARD, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Cédric MAURIN, Anca-Loredana FINE, Catherine ZDYB, Conseillers.

Excusés :

Fanny LAUZEN-JEUDY pouvoir à Cédric MAURIN
Marjorie BOUCHON pouvoir à Sabine BONVIN
Cendrine PRIANO LAFONT pouvoir à Xavier MOUREAU
Anne-Marie PONS pouvoir à Corinne MARTIN
Christelle JABLONSKI pouvoir à Alexandra CAMBON
Lysiane VOISIN pouvoir à Nicolas PAGET
Marie SABBATINI pouvoir à Jean-Pierre FENOUIL
Benjamin VALERIAN pouvoir à Cyril FLOURET

Absents :

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES EMPLOIS ASSURANT LES FONCTIONS D'ATSEM/MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Afin d'avoir une annualisation du temps de travail qui corresponde au plus près de la réalité et ne pas générer des heures complémentaires nécessaires au fonctionnement du service, il est nécessaire de modifier la durée hebdomadaire de travail des 6 agents à Temps Non Complet (TNC), passant d'un volume de 30h30 vers 31h00 dès le 01/01/2024, de la manière suivante :

- 2 postes d'Agent de maitrise à TNC évolueraient de 30h30 à 31h00,
- 2 postes d'Adjoint technique à TNC évolueraient de 30h30 à 31h00,
- 2 postes d'Adjoint d'animation à TNC évolueraient de 30h30 à 31h00.

Ce volume de 31 heures annualisées correspond au plus près au temps de travail effectif des ATSEM concernées par cette évolution, notamment pour leur permettre d'assister aux réunions et formations annuelles obligatoires demandées par la Collectivité.

Par ailleurs, cette modification du temps de travail étant inférieure à 10 %, l'avis du CST n'est pas requis préalablement à la délibération.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver ces évolutions de temps de travail et le tableau des effectifs annexé au présent explicatif.

Délibération n°2023121

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legal.com

39_DE-084-2184 00398-20231219-0CH2023121-

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la fonction publique,

Vu la demande conjointe des agents et de la Collectivité.

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs pour englober ces évolutions de temps de travail.

Le Conseil Municipal, ayant oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Décide de porter, à compter du 01/01/2024, de 30h30 à 31h le temps hebdomadaire de travail des 6 agents qui interviennent dans les écoles maternelles mis en évidence dans l'exposé des motifs,**
- **Dit que le tableau des effectifs de la Commune de Courthézon est actualisé en conséquence, tel qu'il est annexé à la présente délibération,**
- **Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2024 de la Commune,**
- **Autorise Monsieur le Maire, le cas échéant le Premier Adjoint à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.



Le Maire
Nicolas PAGET



ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION 2023-121 du 19/12/2023

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

NATURE DES EMPLOIS	Nombre total d'emplois ouverts	Nombre total d'emplois occupés
FILIERE ADMINISTRATIVE		
TITULAIRES		
ATTACHE	1	1
DGS	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ere classe	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 2eme classe	1	1
REDACTEUR	3	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PP 1ERE CL	4	4
ADJOINT ADMINISTRATIF PP 2EME CL	2	1
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	6	6
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 27H30	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PP 2EME CL 17H30	1	1
NON TITULAIRES (droit public)		
DIRECTEUR DE CABINET	1	1
REDACTEUR 35H	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 17H30	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 35H	6	2
	29	24
FILIERE TECHNIQUE		
TITULAIRES		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	1	1
TECHNICIEN TERRITORIAL	1	1
AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL	5	4
ADJOINT TECHNIQUE PP 1ERE CL	2	1
ADJOINT TECHNIQUE PP 2EME CL	2	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	12	12
AGENT DE MAÎTRISE 31H	2	2
ADJOINT TECHNIQUE PP 2EME CL 24h30	1	1
ADJOINT TECHNIQUE 31H	2	2
ADJOINT TECHNIQUE 30H	2	2
ADJOINT TECHNIQUE 28H	1	1
NON TITULAIRES (droit public)		
ADJOINT TECHNIQUE 35H	3	3
ADJOINT TECHNIQUE 35H	2	2
	34	31
POLICE MUNICIPALE		
TITULAIRES		
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	3	3
GARDIEN BRIGADIER	4	4
	7	7
FILIERE ANIMATION		
TITULAIRES		
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CL	1	1
ADJOINT ANIMATION PP 1ERE CL	1	1
ADJOINT ANIMATION TERRITORIAL	6	6
ADJOINT ANIMATION 31H	1	1
ADJOINT ANIMATION 31H	1	1
NON TITULAIRES (droit public)		
ADJOINT ANIMATION 35H	2	1
ADJOINT ANIMATION 34H	1	1
ADJOINT ANIMATION 33H	1	1
ADJOINT ANIMATION 33H30	1	1
ADJOINT ANIMATION 28H	1	1
	16	15
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		
NON TITULAIRES (droit public)		
ATSEM PP 2EME CL 35H	1	1
	1	1
FILIERE SPORTIVE		
TITULAIRES		
EDUCATEUR des APS PRINCIPAL 1ERE CL	1	1
	1	1
TOTAL TITULAIRES TEMPS COMPLET	91	80